

CADALEN

École publique de CADALEN

Coordonnées de l'école : 46, rue de TÉCOU, le Village
81600 CADALEN

Tél : 05 63 33 04 43

Courriel : ce0810184K@ac-toulouse.fr

Porteurs du projet : Mme Mélanie MAZARS, Mme Anne LOPEZ.

DDEN : Mme Christiane LISANT.



Objectifs de l'action :

- Créer des liens intergénérationnels enfants/résidents de l'EHPAD de CADALEN.
- Développer l'écoute, le respect, les échanges.

Activités menées :

- Rencontre avec les résidents.
- Échanges autour d'activités artistiques : poésies, chants, art pictural,...

Les élèves de CE2- CM1- CM2 de Mme MAZARS et Mme LOPEZ ont rendu visite aux résidents de l'EHPAD trois après-midi en Mai, Juin, Juillet 2024.

Après un travail de préparation en amont entre l'animatrice de l'EHPAD et les enseignantes, trois rencontres ont été prévues avec les activités suivantes : poésies, chants, art pictural,...

Les Fables de La Fontaine :



*Les enfants avaient appris
« Le corbeau et le renard »,*

« La cigale et la fourmi »



et « Le lion et le rat ».



*Ils sont allés les présenter aux
résidents de l'EHPAD qui écoutaient
et participaient.*

Les chants

« Voulez-vous danser grand-mère » et « Aux Champs-Élysées » ont été préparés en classe.

Cette activité s'est déroulée le dernier vendredi du mois de Mai ; cet après-midi-là était réservé à l'EHPAD, pour fêter les anniversaires du mois.



Les Champs Elysées



*Voulez-vous danser
Grand-Mère ?*

Un groupe musical a animé le moment festif et accompagné les enfants qui ont chanté les 2 morceaux.

Les résidents fredonnaient le refrain et certains ont dansé avec les petits. Gâteau d'anniversaire et boissons ont été partagés dans la joie.

Atelier artistique

La troisième rencontre s'est déroulée autour de la peinture pour illustrer des fables écrites en classe.

La maîtresse avait porté tout le matériel. En accord avec l'animatrice, les enfants et les résidents, assis ensemble autour d'une grande table, ont exprimé tous leurs talents.



Ces rencontres, très enrichissantes de part et d'autre, vont se poursuivre l'année suivante.